

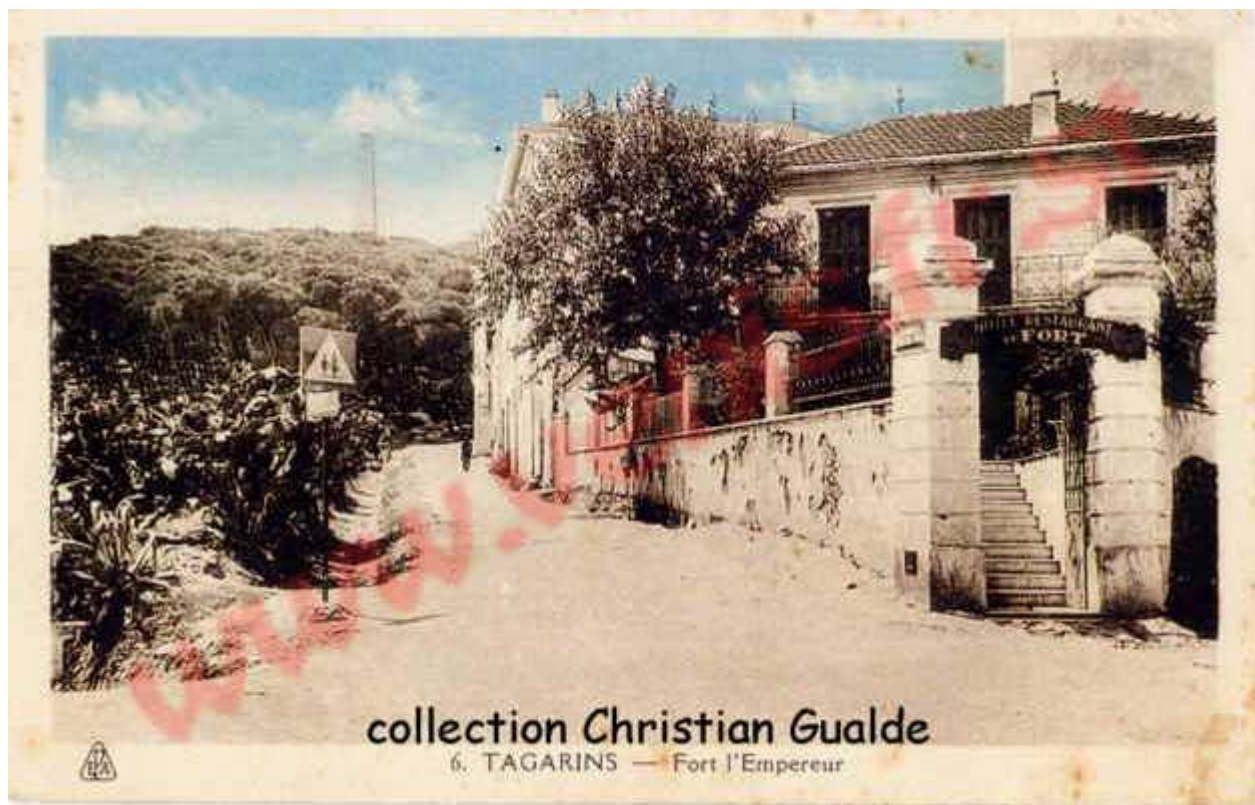
REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ - La Colonne BAILLOUD

Les TAGARINS, le Fort l'Empereur : La colonne BAILLOUD, au sommet du KOUDIA-es-SEBAOUN (*colline du savon*).



C'est dans ce fort que le maréchal de BOURMONT reçut la capitulation du Dey d'ALGER.



Louis Auguste Victor de GHAISNE, comte de Bourmont (1773/1846)



Dey HUSSEIN (1765/1838)

Située près de l'entrée du fort, un obélisque en ciment armé, de 50 mètres de haut, fut édifié en 1912 en hommage « *aux Morts de l'Armée d'Afrique* ». Erigé sur ordre du général BAILLOUD, ancien commandant du 15^{ème} corps d'armée (celui de l'Algérie), et ayant pour objet de perpétuer le souvenir des morts et la gloire de l'Armée d'Afrique, celle de la conquête et de la colonisation. Le monument fut inauguré, le 27 octobre 1912, par le Gouverneur général Charles LUTAUD.



Général Maurice BAILLOUD (1847/1921) : <http://www.ecole-superieure-de-guerre.fr/nb-maurice-camille-bailloud.html>

A la base de la colonne, étaient placés un médaillon de bronze, à l'effigie du général BAILLOUD, et une plaque de marbre sur laquelle apparaissait l'inscription, réalisé par le statuaire Émile Joseph Nestor CARLIER (1849-1927) :

« DIEU ET PATRIE A LA MEMOIRE DES SOLDATS ET MARINS
QUI ONT VERSES LEUR SANG SUR CETTE TERRE D'AFRIQUE
POUR Y IMPLANTER LA JUSTICE ET LA CIVILISATION - 1830 - 1912 »

Cette colonne était devenue familière aux Algérois car elle était visible de très loin, mais, pendant la deuxième guerre mondiale, en 1943, on dut procéder à sa destruction, pour « *raisons majeures* » : on craignait en effet qu'elle ne serve de repaire pour les avions ennemis venant attaquer la ville.

Le médaillon et la plaque de marbre furent alors remis au Musée FRANCHET d'ESPEREY (natif de MOSTAGANEM) ; le lion et le soldat qui étaient aux pieds de la colonne sont actuellement à l'Ecole d'Artillerie de Draguignan : le lion devant l'entrée et le soldat dit « l'artilleur de Blida » devant le bâtiment principal de cette école militaire (Source M. Raphaël PASTOR).

Voir avec ce lien pour l'historique détaillé : <http://www.cdha.fr/la-colonne-bailloud-du-fort-lempereur-alger>

2/ - L'Algérie réitère son refus d'indemniser les pieds-noirs

Version algérienne

Source : <http://www.tsa-algerie.com/20160621/lalgerie-reitere-refus-dindemniser-pieds-noirs/>

NDLR : Tayeb ZITOUNI, est né le 24 septembre 1956 à Oran. C'est le fils d'un combattant de l'ALN mort au combat et il est devenu ministre des Anciens combattants algériens depuis le 5 mai 2014.

Les pieds-noirs **peuvent faire une croix** définitive sur leur indemnisation pour les biens immobiliers qu'ils possédaient en Algérie pendant la colonisation française. Le ministre des Moudjahidine Tayeb ZITOUNI a déclaré ce mardi qu'il était impossible de satisfaire cette revendication des pieds-noirs. « *Il est impossible de satisfaire à la demande des pieds-noirs portant leur indemnisation financière pour les biens immobiliers qu'ils possédaient durant l'occupation française de l'Algérie* », a déclaré M. ZITOUNI à la presse à l'issue de la signature d'un accord de coopération entre son secteur et le Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA).



Tayeb ZITOUNI, ministre des Moudjahidine (©APS)

Pour le ministre des Moudjahidine, c'est plutôt la France qui doit indemniser l'Algérie sur la période coloniale. « *C'est la France qui a occupé l'Algérie et pillé ses richesses et même les biens de ses citoyens* », a rappelé le ministre soulignant qu' « *il revient à l'Algérie de revendiquer la restitution de ses biens spoliés, notamment les archives nationales* », a-t-il dit, en soulignant que « *toutes les lois et chartes internationales confortent la position de l'Algérie sur ce point* »

La réponse de Jean-Marc Ayrault

Le 15 juin, l'APS rapportait la réponse du ministre des Affaires étrangères français Jean Marc AYRAULT à un député du parti les Républicains qui l'interrogeait sur les biens immobiliers des colons avant l'indépendance de l'Algérie. M. AYRAULT a dit que la France a engagé un dialogue approfondi avec l'Algérie depuis 2012 en estimant que les pieds-noirs étaient « *libres* » de présenter aux autorités administratives et judiciaires algériennes leurs éventuelles demandes de réparation.

Les biens immobiliers des pieds-noirs ont été déclarés par l'Algérie « *biens vacants* ». L'ancien directeur général des Domaines Mohamed HIMOUR (remplacé ce mardi par Djamel Khaznadji) avait déclaré que la législation algérienne régissant les biens vacants est « *claire* » et qu'en vertu de celle-ci, ces biens appartiennent à l'État pour intégrer le patrimoine national, rappelle l'APS. Il avait révélé que 250.000 biens vacants des pieds-noirs, qui ont quitté l'Algérie après l'indépendance, ont été récupérés par l'État algérien à fin 2014, après avoir été recensés entre 2013 et 2014 et ne peuvent faire l'objet de restitution à des étrangers. En vertu des lois de 1970, 1978 et 1986, les pieds-noirs qui possédaient des biens en Algérie ont été indemnisés d'une façon forfaitaire et à titre d' « *avance sur les créances détenues à l'encontre des États étrangers ou des bénéficiaires de la dépossession* ».

SELLAL MET EN GARDE LES CHAINES DE TÉLÉVISION



Caricatures

de DILEM

NDLR : La référence à la croix mentionnée est-elle liée à une expression usitée ou à une référence confessionnelle ? Cela confirme ainsi la politique de l'éviction ethnique réalisée par la terreur ; malgré le messianisme d'intention clamé. La prétendue spoliation affirmée ignore

cependant celles pratiquées, pendant plus de trois siècles, par les barbaresques et plus tard par les néo-oligarques de l'Algérie indépendante... Oublier également les prescriptions des *Accords d'EVIAN* que le G.P.R.A avait signés promettant toutes les garanties (biens et personnes) aux Européens... Quant à l'attitude de la France d'abandonner ses nationaux sur l'autel du mépris ce n'est pas nouveau. Le précédent date de 1962, avec les massacres d'ORAN le 5 juillet où des centaines de personnes ont subi des horreurs et cela malgré la présence de 18 000 soldats français armés, mais avec interdiction *gaullienne* d'intervenir !

3/ - De Gaulle parlant de l'Algérie et du Maroc : « Nous les aidons à s'entretuer »

Source : <http://algeriepatriotique.com/fr/article/de-gaulle-parlant-de-l%E2%80%99alg%C3%A9rie-et-du-maroc-%C2%ABnous-les-aidons-%C3%A0-s%E2%80%99entretuer%C2%BB>



Charles DE GAULLE (1890/1970)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_de_Gaulle



Alain PEYREFITTE (1925/1999)

<http://www.academie-francaise.fr/les-immortels/alain-peyrefitte>

Dans son livre paru et intitulé *C'était De Gaulle*, l'essayiste et ancien ministre français, Alain PEYREFITTE, rapporte des déclarations inédites du chef de l'Etat français au sujet des relations conflictuelles entre l'Algérie et le Maroc, mettant en relief le rôle néfaste qu'a joué la France dans l'exacerbation de ce conflit entre les deux pays voisins.

L'auteur se réfère à des propos que De GAULLE a tenus dans un entretien avec lui à l'Elysée, le 23 octobre 1963, c'est-à-dire au moment où éclatait la fameuse « *guerre des sables* » entre l'Algérie et le Maroc.

Interrogé par l'auteur sur les tenants et les aboutissants de cet événement, le général eut des réponses dénuées de scrupules et traduisant un esprit colonialiste renaissant et un machiavélisme intact chez cet homme. « *Ce sont des histoires d'Arabes !* », a-t-il lâché de prime abord. D'un ton cynique, il enchaîne : « *Il faut qu'ils se chamaillent, les Egyptiens avec les Syriens, les Syriens avec les Kurdes, etc. Il y a bien deux mille ans que c'est comme ça. Quand nous étions là en force, nous avons pu imposer le silence ; puis, ils se sont tournés contre nous. Maintenant que nous ne pouvons plus être le bouc-émissaire, ils se tournent les uns contre les autres.* »

Il explique ensuite son attitude et celle de son gouvernement sur les turbulences nourries par les visées expansionnistes du royaume du Maroc : « *Le Maroc voudrait Tindouf, pour faire tomber la Mauritanie. Notre intérêt est au contraire dans le statu quo des frontières, de manière que la Mauritanie tienne le plus longtemps possible* ». A la question de savoir si la France devait observer une position neutre dans le conflit entre l'Algérie et le Maroc, le général De Gaulle eut cette réponse décapante : « *Il ne faut rien proclamer du tout. Et, d'abord, c'est faux ! Nous aidons les Marocains, en leur fournissant des armes. Nous aidons les Algériens en mettant à leur disposition notre aérodrome de Colomb-Béchar.* »

Pour être encore plus clair, l'ancien chef de l'Etat français reformule sa pensée sentencieusement : « *Par le fait, nous les aidons à s'entretuer. Pourtant, il faut faire comme si nous étions neutres !* » Ces révélations viennent, en fait, donner foi aux discours qui ont toujours pointé la responsabilité de la France, à la fois dans les tentatives de destruction du projet d'unité maghrébine, initiée dès la conférence de Tanger du 27 avril 1958, entre les principaux partis nationalistes des trois pays du Maghreb, et dans l'alimentation des foyers de tension dans la région. Le soutien « *aveugle* » qu'apporte aujourd'hui Paris à toutes les démarches de Rabat, notamment au sujet de la question sahraouie, participe de cette stratégie qui consiste à entretenir un climat de tension permanent dans la rive sud de la Méditerranée. Avec les résultats que l'on sait.

4/ - L'ambassadeur de France remet des documents historiques aux Archives nationales

Source : <http://algeriepatriotique.com/fr/article/l%E2%80%99ambassadeur-de-france-remet-des-documents-historiques-aux-archives-nationales>

L'ambassadeur de France à Alger, Bernard EMIE, a remis au directeur des Archives nationales, Abdelmadjid CHIKHI, vingt-deux volumes de copies de documents diplomatiques français couvrant la période de 1954 à 1962, indique un communiqué de l'ambassade de France à Alger parvenu à notre rédaction.



Ces doubles mettent en perspective des événements qui se sont déroulés pendant la guerre de Libération nationale et se rapportent aux développements de la politique étrangère de la France à cette époque, précise le communiqué. « Cette remise s'inscrit dans le cadre du dialogue apaisé et confiant engagé avec l'Algérie sur la question des archives, dialogue initié à la suite de la visite d'Etat du président François Hollande en Algérie en décembre 2012 », note le communiqué, ajoutant qu'un groupe de travail bilatéral a été mis en place et s'est déjà réuni à six reprises sous la coprésidence des deux directeurs nationaux des archives en France et en Algérie. Une prochaine session de travail est prévue du 19 au 21 juillet en Algérie, relève-t-on.

5/ - Madrid dit que le « Brexit » lui permettra de récupérer Gibraltar

Source : http://www.huffpostmaghreb.com/2016/06/24/madrid-dit-que-le-brexit-lui-permettra-de-recuperer-gibraltar_n_10653862.html?utm_hp_ref=algeria



MADRID a estimé vendredi que la sortie de Royaume Uni de l'Union européenne lui permettrait de récupérer GIBRALTAR, alors que LONDRES cherchait à rassurer les habitants de cette enclave britannique au sud de l'Espagne.

L'Espagne réclame depuis des décennies ce territoire rocheux de 7 km² qu'elle a cédé aux Britanniques en 1713 et qu'elle considère comme une colonie.

Le drapeau espagnol se rapproche du Rocher, a déclaré le ministre espagnol des Affaires étrangères José Manuel Garcia MARGALLO. Il faudra désormais trouver quel type de relation veut Gibraltar si elle veut avoir accès au marché intérieur de l'Union européenne, a-t-il expliqué à la radio *Onda Cero*.

Notre formule ... est celle d'une co-souveraineté britannico-espagnole pendant une période limitée, qui débouche sur la restitution de Gibraltar à l'Espagne, a-t-il ajouté.

Pendant cette période transitoire, les habitants pourraient conserver la nationalité britannique s'ils le souhaitent et un régime fiscal particulier, a poursuivi le ministre. Il a affirmé qu'après le vote britannique en faveur de la sortie de l'Union européenne, la question de Gibraltar n'était plus du ressort de l'UE, qui est intervenue dans le passé pour désamorcer les tensions entre Madrid et Londres autour de ce territoire.

C'est maintenant une question bilatérale qui doit être négociée exclusivement entre la Royaume Uni et l'Espagne, a-t-il dit.

A Londres, le secrétaire d'Etat aux affaires européennes David LIVINGTON a voulu rassurer les 33.000 habitants du Rocher, qui ont voté à 96% pour le maintien dans l'UE : Le Royaume-Uni continuera à se tenir aux côtés de Gibraltar. Nous ne passerons jamais d'accords qui feraient passer les habitants de Gibraltar sous la souveraineté d'un autre Etat contre leur gré. L'idée d'une souveraineté partagée avait été étudiée dans des tractations entre Madrid et Londres en 2001 et 2002. Mais elle avait été abandonnée quand les habitants du territoire l'avait refusée dans un référendum en novembre 2002.

Le vote en faveur du Brexit a aussi inquiété les Espagnols frontaliers de l'enclave, dont beaucoup vivent de l'économie de Gibraltar. Juan Jose UCEDA de l'Association des travailleurs espagnols à Gibraltar a exprimé dans un communiqué la crainte que la situation de milliers d'Espagnols et d'étrangers travaillant à Gibraltar devienne plus compliquée.

6/ - Quand Lafarge travaillait avec l'Etat islamique en Syrie

"Le Monde" révèle que le cimentier français LAFARGE a payé des taxes à l'organisation Etat Islamique.

Le géant français des matériaux de construction Lafarge a payé des taxes à l'organisation Etat Islamique entre 2013 et 2014, via sa cimenterie implantée à Jalabiya, dans le nord de la Syrie. La raison ? Financière. Le groupe ne voulait pas prendre le risque que son chiffre d'affaires souffre de la guerre.

C'est une enquête menée par le journal "Le Monde" et publiée ce mardi 21 juin qui a permis de révéler cette coopération entre l'entreprise française - numéro un mondial du ciment depuis sa fusion avec la multinationale suisse Holcim - et le groupe Etat Islamique.

Comme le rappelle le journal du soir, la cimenterie de l'entreprise Lafarge implantée dans le nord-est de la Syrie et inaugurée en 2010 était "le fleuron" du groupe au Proche-Orient.

Une renommée qui aurait conduit la direction de **l'usine à accepter l'inacceptable** pour repousser l'échec, inévitable dans cet environnement "dangereux et instable"...

Voir la suite avec ce lien : <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20160621.OBS3073/quand-lafarge-travaillait-avec-l-etat-islamique-en-syrie.html>



Paul DELOUVRIER (1914/1995)

https://fr.wikipedia.org/wiki/Paul_Delouvrier

NDLR : Ainsi un journal étiqueté à gauche juge cette démarche « *inacceptable* ». Nous en convenons bien volontiers mais nous lui rappelons aussi que d'autres avant ce cimentier ont fait de même ; et cela nous concerne directement. En Algérie, selon le regretté Daniel LEFEUVRE, le Délégué général du gouvernement, Paul DELOUVRIER, a avoué, tardivement, que la France finançait le FLN pour que le gazoduc qui traversait le Sahara ne soit pas saboté. Croyez-vous que cela soit moralement « acceptable » ? Et il est aisé d'imaginer qu'il ne l'a pas fait de sa propre autorité....

7/ - Le patron de la DGSI dépeint « une France au bord de la guerre civile »

Source : <http://www.dreuz.info/2016/06/23/le-patron-de-la-dgsi-depeint-une-france-au-bord-de-la-guerre-civile/>

Devant la commission d'enquête parlementaire sur les attentats du 13 novembre, le patron de la Direction générale de la Sécurité intérieure (DGSI) a exprimé ses craintes sur « *la menace intérieure* » évoquant une France « *au bord de la guerre civile* ».

Inquiétant. Dans les colonnes du *Figaro*, Patrick CALVAR dresse un constat sans ambages de la situation sécuritaire en France. « *Nous sommes au bord de la guerre civile. Il nous appartient donc d'anticiper et de bloquer tous ces groupes qui voudraient, à un moment ou à un autre, déclencher des affrontements intercommunautaires* ». Parmi les scénarios redoutés évoqués dans les colonnes du quotidien, une nouvelle « séquence » de terrorisme islamiste et donc de nouveaux attentats perpétrés sur notre

sol. Un énième épisode de terreur qui pourrait enjoindre la population, empreinte de défiance vis-à-vis des autorités, à verser dans « l'autodéfense ». Alors que dans les mêmes temps, les inscriptions dans les clubs de tir sportif ont parfois doublé. Des gendarmes et des policiers s'y rendraient même, estimant leur pratique « insuffisante ».



Patrick CALVAR (né en 1955 à Madagascar)

Autre scénario envisagé, la montée des tensions communautaires, le spectre de la manifestation « pro-Gaza » de l'été 2014 et ses slogans « morts au juifs » demeurant dans tous les esprits. « Dans certaines communes de Seine-Saint-Denis, tous les juifs sont partis », déplore le député UDI, Meyer Habib. Ainsi, en 2015, le nombre « d'aliyahs » (immigrations en Israël) avait quadruplé par rapport à la moyenne antérieure pour atteindre 8 000 personnes. En 2016, cette moyenne devrait néanmoins se stabiliser à 6 000 individus

Enfin, les services de renseignement surveillent étroitement la nébuleuse « ultra-droite » aux multiples ramifications et très active sur les réseaux sociaux. « Ils ont la volonté de mettre le feu, c'est certain, mais passeront-ils à l'acte ? », s'interroge néanmoins l'avocat Nicolas LEREGLE, spécialisé dans les domaines de la sécurité et de l'intelligence économique, émettant ainsi des réserves sur la volonté de ces groupes de véritablement joindre la parole aux actes.

8/ - Tamazight, langue de France : le CMA appelle à la mobilisation

Source : <http://www.lematindz.net/news/21049-tamazight-langue-de-france-le-cma-appelle-a-la-mobilisation.html>



En 2001, un collectif de plus de 30 associations culturelles franco-amazighes, a entrepris une démarche en vue de faire cesser les **discriminations** qui frappent les citoyens de culture amazighe et de donner à Tamazight (la langue amazighe) les moyens

publics pour assurer sa promotion. Cette démarche portait le titre significatif de « *Citoyens à part entière, Tamazight à l'Education Nationale* ».

Au cours de la période 2002-2004, les représentants de ce collectif ont été reçus au Ministère de l'Education nationale et des promesses leur ont été faites concernant la prise en charge par l'Etat français, de l'enseignement du berbère dans les lycées, notamment pour la préparation de l'épreuve de berbère au Baccalauréat.

Plus d'une décennie plus tard, sous des gouvernements de gauche comme de droite, rien n'a bougé. Les enfants et jeunes Français d'origine amazighe continuent d'être privés de la langue d'origine de leurs parents tandis qu'on leur propose parfois avec insistance, l'apprentissage de la langue arabe, dans le cadre du dispositif ELCO (enseignement des langues et cultures d'origine).

Aujourd'hui, Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'Education nationale et Rifaine d'origine, affiche sa ferme volonté d'enseigner l'arabe dès le CP mais ne fait jamais mention de Tamazight qui va demeurer exclue de l'Ecole française. Nos enfants vont ainsi continuer à subir l'arabisation et l'islamisation en France.

Conscients de cette situation gravement discriminatoire, nous appelons toutes les associations et personnalités amazighes intéressées, à venir échanger sur les initiatives à prendre rapidement dans le but de donner à notre identité linguistique et culturelle sa place légitime dans ce pays...

NDLR : Il est loin le temps où nos aïeux nous imposaient à maîtriser le Français mieux que les autochtones en nous interdisant la langue de leurs origines...

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO